



RAPPORT
D'ACTIVITE

EXERCICE
2024

SOMMAIRE

I ACTIVITE ET RESULTATS

- I.1 Exposé sur l'activité, la situation et les résultats de la société
- I.2 L'évolution de la société et de ses performances au cours des 5 dernières années
- I.3 Les événements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport a été établi
- I.4 Evolution prévisible et perspectives d'avenir
- I.5 Activité en matière de recherches et développement
- I.6 Changements des méthodes d'élaboration et présentation des états financiers.

II. ACTIONNARIAT

- II.1 Renseignements relatifs à la répartition du capital et des droits de vote
- II.2 Information sur les conditions d'accès à l'assemblée générale

III. ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

- III.1 Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du conseil d'administration ou du conseil et de surveillance
- III.2 Principales délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale aux organes d'administration et de direction
- III.3 Rôle de chaque organe d'administration et de direction
- III.4 Comités spéciaux et rôle de chaque comité

IV. LES TITRES EN BOURSE

- IV.1 L'évolution des cours de bourse et des transactions depuis la dernière assemblée générale

V. AFFECTATION DES RESULTATS

- V.1 Bref rappel des dispositions statutaires concernant l'affectation des résultats
- V.2 Le tableau d'évolution des capitaux propres ainsi que les dividendes versés au titre des trois derniers exercices

VI. CONTROLE DES COMPTES

- VI.1 Le cas échéant, rapport du comité permanent d'audit concernant, notamment, la proposition de nomination du commissaire aux comptes

VII. GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

- VII.1 L'intéressement du personnel, la formation de toute autre forme de développement du capital humain

VIII. ELEMENTS SUR LE CONTROLE INTERNE

OFFICEPLAST S.A.

S.A. au capital de 14 622 164 DT

Siège Social : Z.I. 2 MEDJEZ ELBAB B.P. 156 MEDJEZ ELBAB 9070 TUNISIE

Registre de commerce : B246582006 Identifiant Unique : 947962/F

RAPPORT D'ACTIVITE DE L'EXERCICE 2024

INTRODUCTION :

Messieurs les actionnaires,

Conformément au Code des Sociétés Commerciales, nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle à la fin de vous rendre compte des résultats de l'activité de notre société durant l'exercice clos le 31 décembre 2024 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels du dit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées ainsi que tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

I. ACTIVITE ET RESULTAT :

I.1 : Exposé sur l'activité, la situation et les résultats de la société :

L'année 2024 est la 19^{ième} année d'exploitation de la société OFFICEPLAST spécialisée dans la fabrication de fournitures bureautiques et scolaires ainsi que la fabrication d'articles en matière plastique à partir de feuille en PVC et plus spécialement la maroquinerie en plastique.

Durant Cet exercice, la société a réalisé un chiffre d'affaires de 35.043.524DT en croissance de 11% par rapport à l'exercice 2023.

Le CA à l'export s'élevait à 21.178.404DT en augmentation de 28% par rapport à 2023.

Cette activité a généré un résultat Positif **355.335DT (1.01% du Chiffre d'affaires)**.

L'année 2024 a été marquée par :

- Reprise du marché Algérien
- Ouverture de la plateforme France
- Augmentation du CA de 11%

Dans ce rapport nous présenterons l'exploitation de l'exercice 2024 : le marché, la production, l'organisation et l'aspect financier. Nous finirons par présenter les objectifs de l'année 2025.

I.2 : Evolution de la société et de ses performances au cours des 5 dernières années

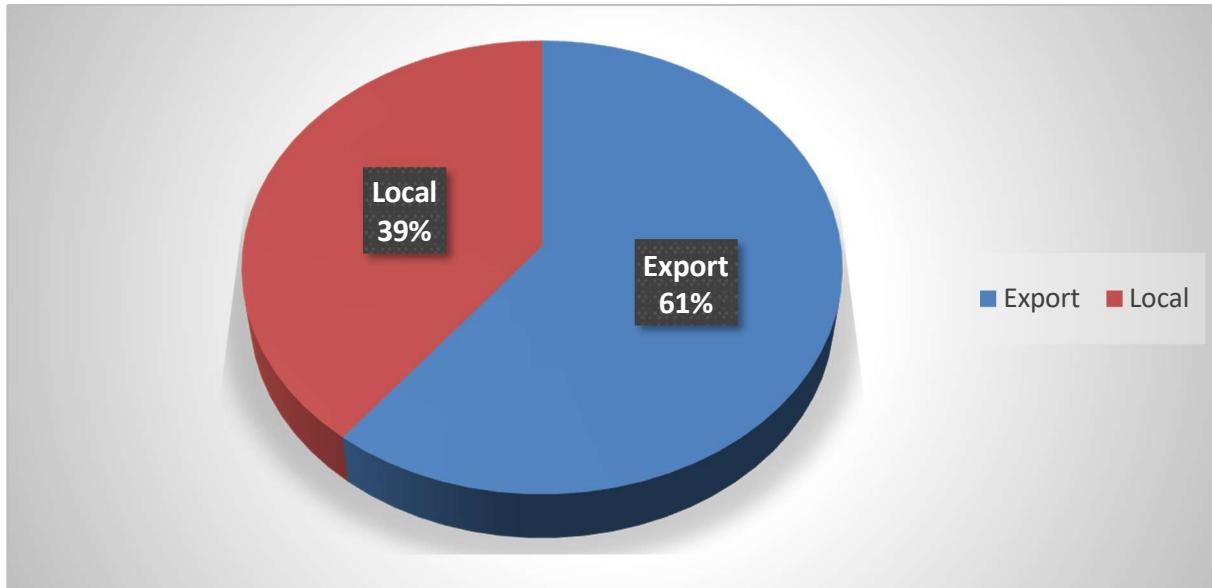
Evolution des ventes sur les cinq dernières années

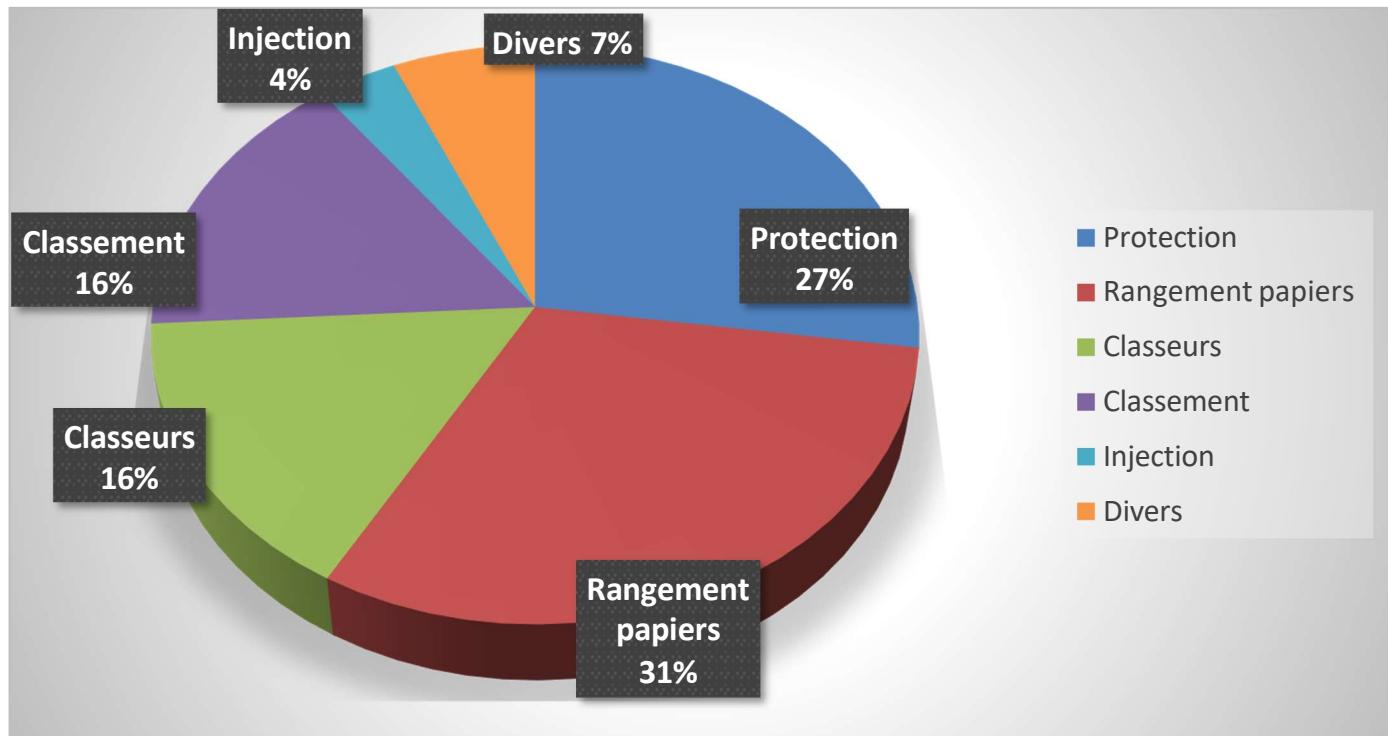
	2020		2021		2022		2023		2024	
	Valeur	%								
CA Export	13 416 179	60%	16 103 319	61%	20 049 813	59%	16 521 673	52%	21 178 404	61%
	-6%		20%		25%		-18%		28%	
Ca Local	8 931 273	40%	10 455 096	39%	13 998 373	41%	14 999 107	48%	13 785 017	39%
	11%		17%		34%		7%		-8%	
Total CA	22 347 452		26 558 415		34 048 185		31 520 780		34 963 420	
	0%		19%		28%		-7%		11%	

Le chiffre d'affaires par exercice de 2020 à 2024 se réparti comme suit :



Le chiffre d'affaires a été regressé de 7% en 2023 par rapport à 2022 et a été augmenté de 11% en 2024.





CA Local 2024 :

Au 31/12/2024, le CA local s'élevait à 13.785.017 DT en régression de 8% par rapport à 2023 (soit 14.999.107 DT).

CA à l'export –

Le chiffre d'affaires à l'exportation pour l'année 2024 s'élevait à 21.178.404 DT en progression de 28% par rapport à l'exercice 2023.

L'évolution du CA par pays est comme suit :

Client	CA/2023	CA/2024	Evolution
Europe	12 822 644	15 975 208	25%
Pays du Maghreb	2 620 764	2 911 671	11%
Afrique	1 078 265	2 291 525	113%
Total	16 521 673	21 178 404	28%

I.3 : Les événements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport a été établi :

Nous n'avons noté aucun événement important entre la date de clôture et la date à laquelle le rapport a été établi.

I.4 : Evolution Prévisible et perspectives d'avenir.

Nous prévoyons pour 2025 une augmentation de 3.8% Par rapport à celui réalisé en 2024.

Client	CA HT/2019	CA HT/2020	CA HT/2021	CA HT/2022	CA HT/2023	CA HT/2024	CA Prév/2025
Local	8 010 533	8 931 273	13 998 373	13 976 409	14 999 107	13 785 017	14 000 000
Europe	9 968 332	9 742 041	11 430 085	13 066 952	12 822 644	15 975 208	16 500 000
Pays du Maghreb	3 275 266	2 589 653	3 140 973	5 410 063	2 620 764	2 911 671	3 500 000
Afrique	1 057 443	1 084 486	1 532 261	1 572 798	1 078 265	2 291 525	2 300 000
Totaux	22 311 574	22 347 452	30 101 692	34 026 221	31 520 780	34 963 420	36 300 000

I.5 : Activité en matière de développement :

Nous constatons d'une année à une autre la baisse de la consommation des protège-cahiers sur le marché français et progressivement sur les autres marchés. Nous avons œuvré depuis plus que 6 ans à développer de nouvelles gammes de produits pour prévenir cette baisse structurelle au niveau des habitudes de consommation et ce par le développement des gammes de protège document, des classeurs et des pochettes perforées.

Nous avons également acquis des équipements pour la fabrication des articles de traçage et des ardoises.

Nous travaillons actuellement sur d'autres lignes de produits qui permettent de compléter la gamme de produits.

I.6 : Les Changements des méthodes d'élaboration et de présentation des états financiers :

La société n'a pas procédé au changement des méthodes d'élaboration et de présentation de ses états financiers.

II. ACTIONNARIAT :

II.1 : Renseignements relatifs à la répartition du capital et des droits de vote :

La structure de capital social au 31-12-2024 se présente comme suit :

Toutes les actions qui composent le capital de la société sont avec droit de vote.

Actionnaires	Nbre d'actions	VN	Total	% de Détenion
ATD SICAR	4 148 304	1	4 148 304	28,3%
ABID YASSINE	3 051 493	1	3 051 493	20,8%
FCPR MAXULA JASMIN	1 378 248	1	1 378 248	9,4%
MAXULA BOURSE	901 359	1	901 359	6,1%
ASSURANCES MULTIRISQUES ITTIHAD	769 179	1	769 179	5,2%
FCPR MAX ESPOIR	768 970	1	768 970	5,2%
FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISE	651 274	1	651 274	4,4%
DIVERS	613 719	1	613 719	4,2%
WIFAK SICAR	371 939	1	371 939	2,5%
SICAR INVEST	359 448	1	359 448	2,5%
GLSB	330 720	1	330 720	2,3%
BRIGNONE VALERIE LUCETTE JOSETTE	326 607	1	326 607	2,2%
BRIGNONE LAURENT	326 607	1	326 607	2,2%
MATMATI MOURAD	316 962	1	316 962	2,2%
FCP CEA MAXULA	150 236	1	150 236	1,0%
SEIGLE EP BRIGNONE ANNIE LUCETTE GABRIELLE	71 367	1	71 367	0,5%
MAXULA CAPITAL	59 700	1	59 700	0,4%
COURTY MICHEL EDMONDE	36 854	1	36 854	0,3%
FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	29 178	1	29 178	0,2%
TOTAM ACTIONS	14 662 164		14 662 164	100%

II.2 : Information sur les conditions d'accès à l'assemblée générale :

Les titulaires d'actions libérées des versements exigibles peuvent seuls assister à l'Assemblée Générale sur justification de leur identité ou s'y faire représenter.

Tout actionnaire peut se faire représenter aux assemblées par la personne majeure de son choix. A peine de nullité, la formule du pouvoir dûment signée par l'actionnaire mandataire doit reproduire la date, l'heure, la nature et l'ordre du jour de l'assemblée ou des assemblées concernées par le mandat. Le bureau de l'assemblée doit veiller au respect des dispositions du présent paragraphe.

Le nu-propriétaire est valablement représenté par l'usufruitier et le droit de vote appartient à ce dernier pour toutes les assemblées ordinaires et extraordinaires, sauf, ainsi qu'il est dit à l'article 12 ci-dessus entente contraire entre eux.

III. ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

III.1 Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du conseil d'administration ou du conseil et de surveillance :

- La Société est administrée par un Conseil d'Administration composé de cinq membres, d'un représentant des petits porteurs et de deux administrateurs indépendants.

En cours de vie sociale, les administrateurs sont nommés, renouvelés ou révoqués par l'Assemblée Générale Ordinaire. Ils sont toujours rééligibles.

- Les administrateurs peuvent être des personnes physiques ou des personnes morales. Dans ce dernier cas, celles-ci doivent, lors de leur nomination, désigner un représentant permanent ayant pouvoir à cet effet.
- La durée des fonctions des administrateurs est de trois (03) ans; Ces fonctions prennent fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expirent leurs mandats.
- La société qui se fera représenter dans le conseil aura toute liberté pour remplacer son représentant par une autre personne pendant le cours de son mandat d'administrateur. La désignation et le remplacement des représentants des personnes morales par leur organe compétent doivent être notifiés par écrit à la Société.
- Lorsque le nombre des administrateurs devient inférieur au minimum légal, les administrateurs restants doivent convoquer immédiatement l'assemblée générale ordinaire en vue de compléter l'effectif du conseil.

III.2 Principales délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale aux organes d'administration et de direction :

Aucune délégation spécifique n'est accordée aux organes d'administration et de direction.

III.3 Rôle de chaque organe d'administration et de direction :

Le conseil d'administration nomme et révoque les administrateurs, approuve les comptes, fixe les rémunérations, approuve les augmentations et les réductions de capital, nomme les commissaires aux comptes, établit les stratégies à suivre, prépare les assemblées générales, veille au respect des dispositions statutaires, etc.

III.4 Comités spéciaux et rôle de chaque comité :

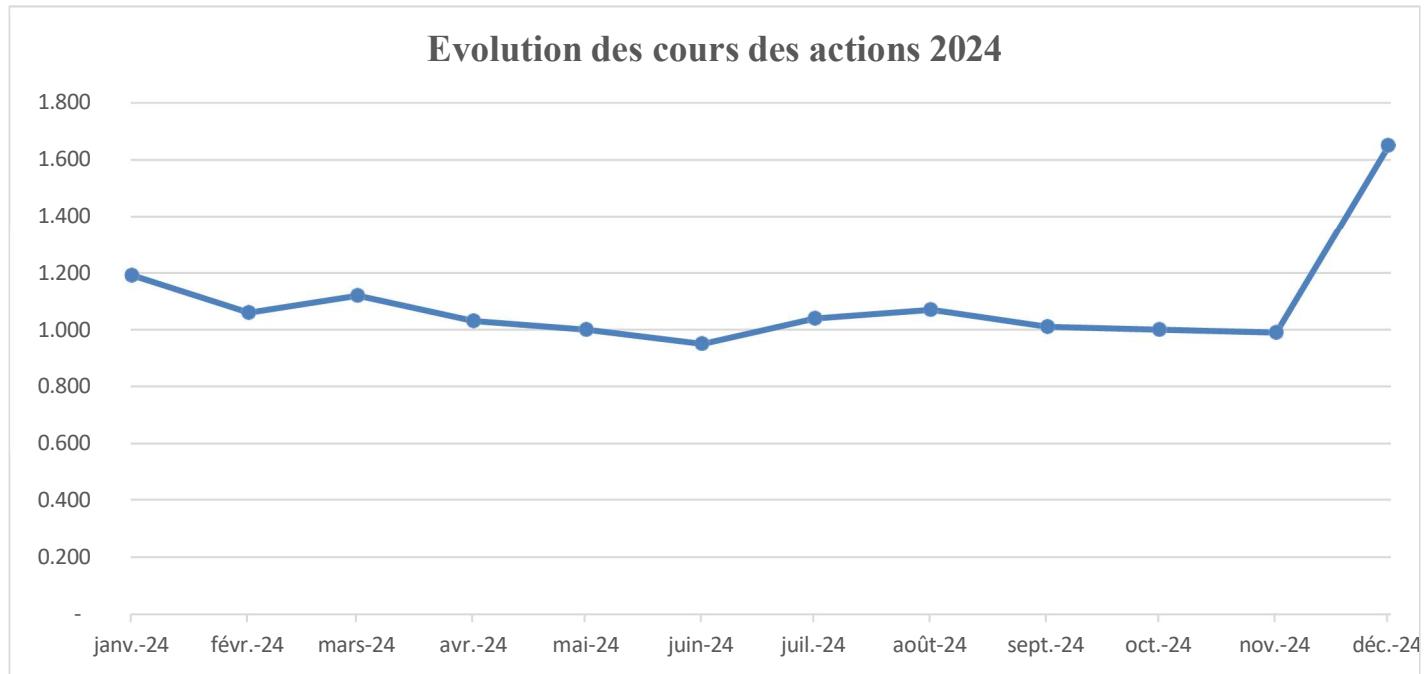
Le comité de pilotage se réuni mensuellement pour voir :

- L'évolution du CA mensuel, des commandes exports et locales, taux d'évolution des clients,
- Evolution du résultat par rapport au budget,
- Les difficultés techniques de production et les actions à mettre en place,
- Les actions marketing mises en place,
- Niveau de la concurrence et évolution du marché,
- L'avancement des investissements,

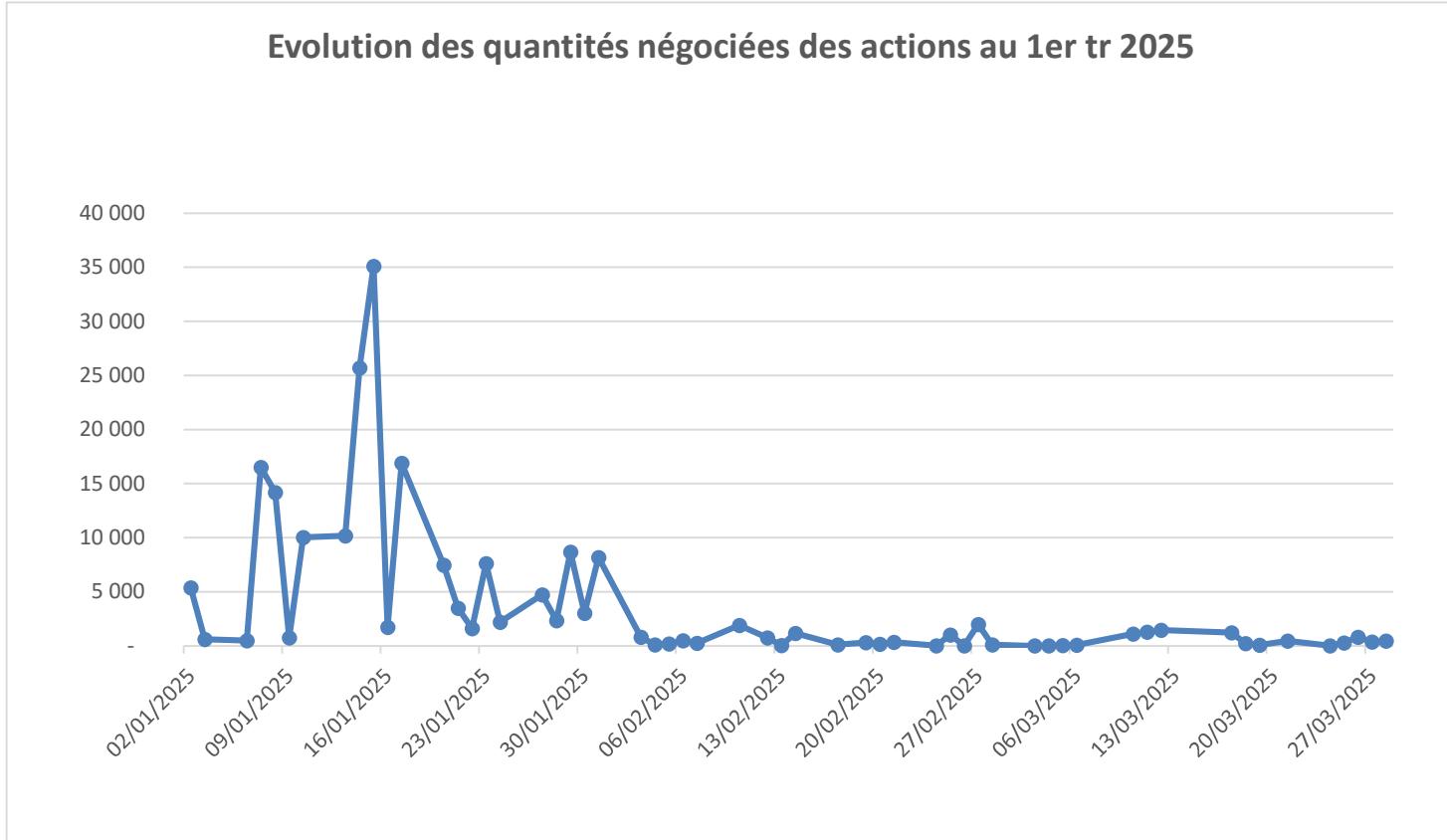
IV. LES TITRES EN BOURSE

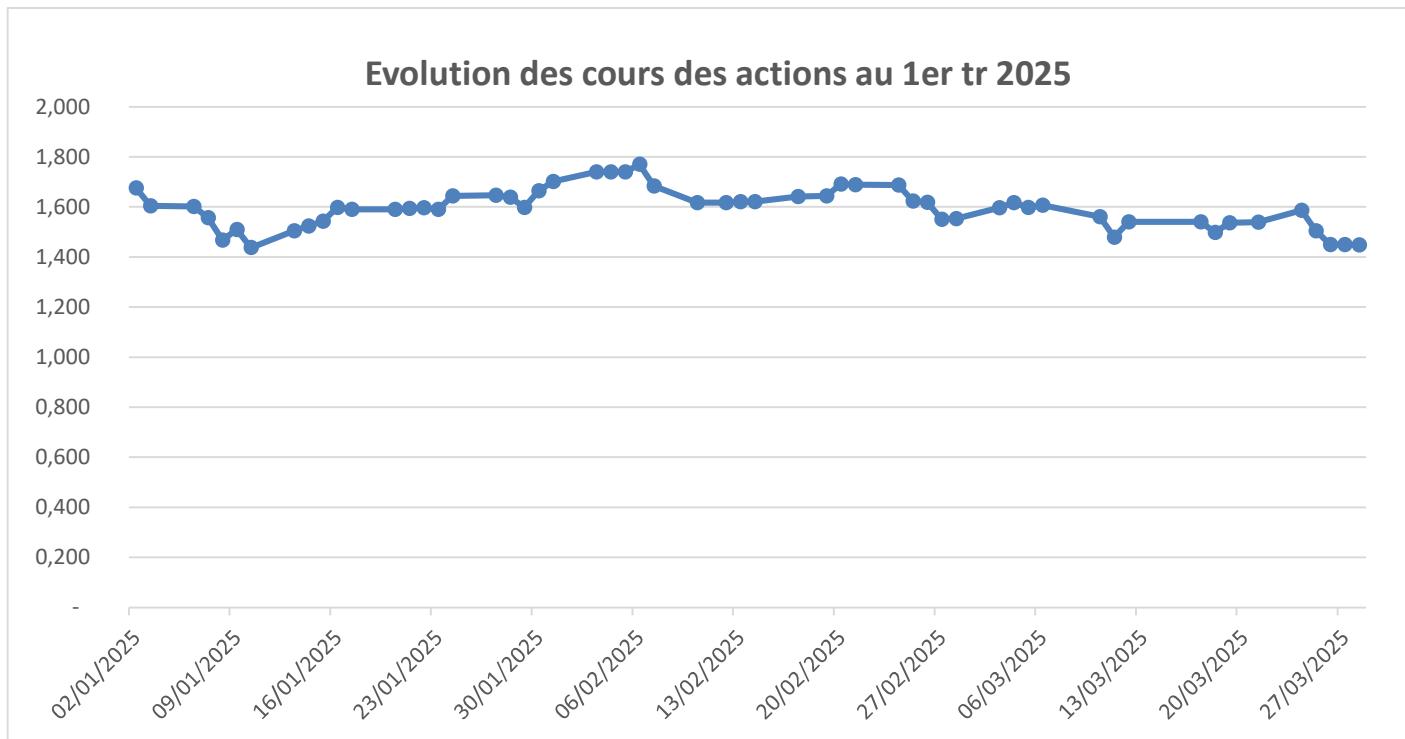
IV.1 L'évolution des cours de bourse et des transactions depuis la dernière assemblée générale

Durant l'exercice 2024, l'évolution des cours de bourse et des transactions sont comme suit :



Durant le premier trimestre 2025, les cours de bourse et les transactions ont connu l'évolution suivante :





V. AFFECTATION DES RESULTATS

V.1 Bref rappel des dispositions statutaires concernant l'affectation des résultats :

- Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs, et ce, après déduction de ce qui suit :
- Une fraction égale à 5% (cinq pour cent) du bénéfice déterminé comme ci-dessus indiqué au titre de réserves légales. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve atteint le dixième du capital social, mais reprend son cours si cette réserve vient à être entamée.
- La réserve prévue par les textes législatifs spéciaux dans la limite des taux qui y sont fixés,
- Les réserves statutaires

Toute résolution prise en violation des dispositions du présent article est réputée nulle.

V.2 TABLEAU D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES :

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit

Désignation	Capital social	Réserves légales	Subvention d'invest.	QP Subvention d'invest	Prime d'émission	Résultats reportés	Modificat°c omptables	Résultat de l'exercice	Total
Situation au 31/12/2023	14 662 164	868 495	1 740 907	- 941 320	4 316 892	189 199	52 449	187 966	21 076 752
*Affectation des résultat	0	18 858	0	0	0	169 108	0	-187 966	0
*Réserves Légales	0	0	0	0	0	0	0	0	0
*Subvention d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0
* Part des sub. d'invest. Inscrites en RT	0	0	0	117 306	0	0	0	0	- 117 306
* Résultat de l'exercice	0	0	0	0	0	0	0	355 335	355 335
Situation au 31/12/2024	14 662 164	887 353	1 740 907	- 1 058 626	4 316 892	358 307	52 449	355 335	21 314 781

VI. CONTROLE DES COMPTES

VI.1 Le cas échéant, rapport du comité permanent d'audit concernant, notamment, la proposition de nomination du commissaire aux comptes :

Le comité permanent d'audit interne a proposé à la direction de :

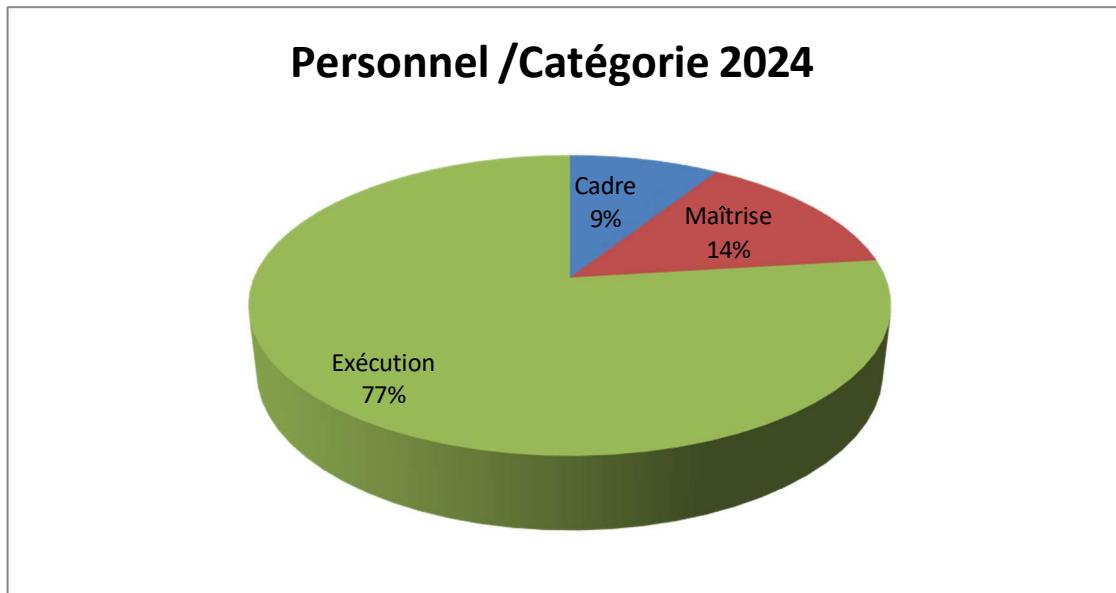
- Lancer un plan d'action pour la diminution des stocks matières premières et de procéder au recyclage de nos déchets en termes de PVC et de PPR.
- Améliorer la qualité des cartons utilisés pour la production des articles en cartons,
- Réduire les coûts de non qualité relatifs à la production du Polypropylène souple et rigide et du PVC.
- Respecter le budget d'exploitation mensuel fixé pour l'exercice 2023.

VII. GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

VII.1 L'intéressement du personnel, la formation de toute autre forme de développement du capital humain :

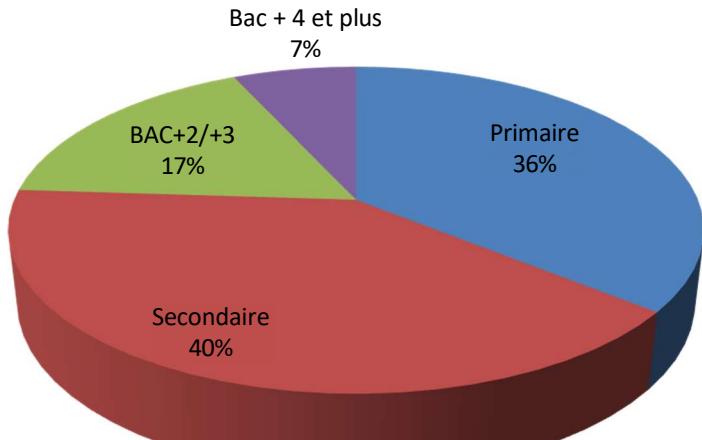
Au 31/12/2024, l'effectif actuel de la société OFFICEPLAST se détaille comme suit :

➤ Analyse par catégorie socioprofessionnelle

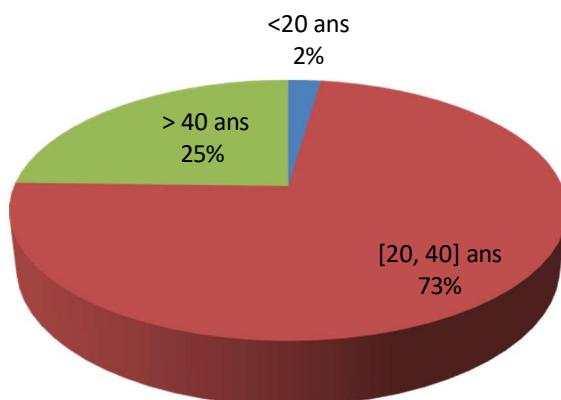


L'exercice 2024 a été marqué par une baisse et optimisation de la main d'œuvre directe.

➤ **Analyse par Niveau d'instruction**



➤ **Analyse par tranche d'âge**



VIII. ELEMENTS SUR LE CONTROLE INTERNE**VIII.1 Etat de Résultat de l'exercice :**

ETAT DE RÉSULTAT
Exercice clos au 31/12/2024
(Exprimé en Dinars tunisiens)

	Note	31/12/2024	31/12/2023
Produits d'exploitation			
Revenus	R01	34 926 218	31 534 021
Autres produits d'exploitation (*)	R02	117 306	134 066
Total des produits d'exploitation		35 043 524	31 668 087
Charges d'exploitation			
Variation des stocks des produits finis et des encours	R03	-674 933	133 649
Achats d'approvisionnement consommés	R04	21 428 417	18 770 009
Charges de personnel	R05	2 539 980	2 611 955
Dotations aux amortissements et aux provisions	R06	2 249 242	2 048 828
Autres charges d'exploitation	R07	6 781 779	6 283 581
Total des charges d'exploitation		32 324 485	29 848 022
Résultat d'exploitation		2 719 039	1 820 065
Charges financières nettes	R08	-2 586 887	-2 348 557
Produits des placements	R09	410	825 730
Autres gains ordinaires	R10	434 258	184 480
Autres pertes ordinaires	R11	-114 417	-252 371
Résultat des activités ordinaires avant impôt		452 403	229 347
Impôt sur les bénéfices		-97 068	-41 381
Résultat des activités ordinaires après impôt		355 335	187 966
Éléments extraordinaire (gains/pertes)		0	0
Résultat net de l'exercice		355 335	187 966
Effet des modifications comptables (net d'impôt)		0	52 449
Résultats après modifications comptables		355 335	240 415

VIII.1.1 Points forts :

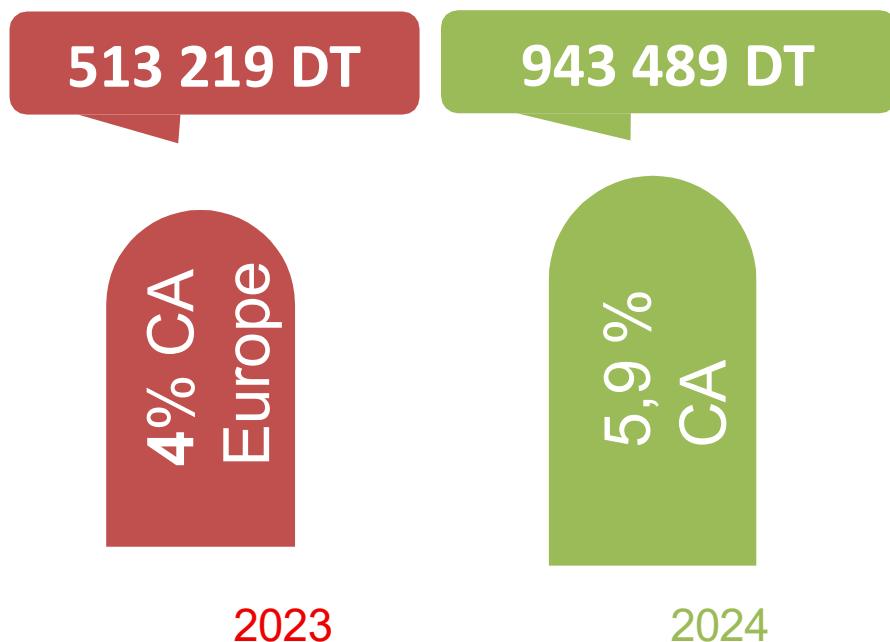
- ✓ **Masse Salariale :** Amélioration presque de 3 Points (16,8% en 2024 au lieu de 19,8% en 2023)

Cette Amélioration traduit notre stratégie d'optimisation et de contrôle rigoureux des coûts de personnel d'une part et d'augmenter le taux de productivité d'autre part

- ✓ **Charges Financières :** Un taux Presque Stable (7,4% en 2024 contre 7,9% en 2023) malgré les défis économiques, il y a des efforts effectués afin d'améliorer les charges financières liées surtout à l'exploitation

VIII.1.2 Points d'amélioration :

- Marge/Coût Matière :** Diminution de 1,8% (44,1% en 2024 contre 45,9% en 2023)
- Transport/vente Export :** Augmentation de 2% des prix de transport à l'export



VIII.1.3 Analyse financière :

Ratios Analyse Equilibre Financier

Ratios	2023	2024
Fonds de Roulement (FR): Ressources stables -Emplois durables	10 064 570	5 632 251
Besoin en Fonds de Roulement (BFR) : Actif Circulant - Passif circulant	21 753 278	18 074 999
BFR (en jours de CA) : (BFR / CA HT) x 360	248	186

Ratios de Structure

Ratios	2023	2024
Actifs Non Courant / Total Bilan	40%	43%
Passifs Non Courant / Total Bilan	15%	9%
Capitaux Permanents / Total Bilan	62%	54%

Les ratios de structure dénotent d'une assiette financière équilibrée de la société.

Ratios de Liquidité

Ratios	2023	2024
Liquidité générale: Actif Circulant / Passif circulant	5,96	3,22
Liquidité immédiate : liquidités et équivalents de liquidités/ Passifs courants	5%	3%

Le taux est supérieur à 1, l'actif circulant permet de financer au moins le passif circulant. L'entreprise peut alors être considérée comme "solvable à court terme. Ce ratio mesure la capacité d'une entreprise à régler ses dettes à court terme.

Le ratio de liquidité immédiate a été dégradé suite aux investissements réalisés et l'augmentation des stocks de produits semi-finis.

Ratios de Gestion

Ratios	2023	2024
Délai de règlement des fournisseurs (en jours)	47	81
Délai de recouvrement clients (en jours)	102	117
Durée de rotation du Stock MP (en jours) : (Stock MP/Achat HT)*360	92	61
Durée de rotation du Stock PF & PSF (en jours) : (Stock PF &PSF/Vente HT)*360	99	86
Charges de Personnel / Total produits d'exploitation	19,8%	16,8%

Ce tableau met en évidence :

- Une baisse au niveau des délais de recouvrement des clients contre une amélioration des délais de règlement des fournisseurs.
- Un gain de 13 jours de stock de Produits finis et une tendance baissière au niveau de la rotation du stock de MP.
- Une Baisse de la masse salariale qui s'explique par l'augmentation du Taux de Productivité

Ratios de Solvabilité

Ratios	2023	2024
Ratio d'autonomie financière : Capitaux propres / Total Bilan	47%	45%
Capacité de remboursement : Endettement net / Capacité d'autofinancement	8	6
Taux d'endettement net : Endettement net / Capitaux propres	87%	80%

Ratios de rentabilité

Ratios	2023	2024
Résultat Net / Total produits d'exploitation	0,6%	0,7%
Marge sur Coût Matière	46%	44%
EBE / CA HT	11%	14%
Charges Financières / CA HT	7,9%	7,4%

EBE / CA HT : Ce ratio est impacté par l'augmentation du CA. La société a enregistré une augmentation du EBE de seulement 3% grâce à l'amélioration de la masse salariale et l'optimisation des charges diverses d'exploitation.

Stocks :

Évolution des stocks par exercice

Famille	Montant 31/12/2023	Montant 31/12/2024	Taux Evolution
PF+SF	8 711 603	8 336 909	-4%
MP	3 911 052	3 186 625	-19%
PDR	511 098	634 307	24%
	13 133 753	12 157 841	-7%

Au 31/12/2024, la valeur des stocks a diminué de 7% par rapport à l'exercice 2023 en contrepartie il y a une augmentation de 11% dans les réalisations du CA par rapport à la même période.
De ce fait, nous avons noté une amélioration en termes de ratio de rotation des stocks qui s'est passé de 144 jours en 2023 à 119 jours en 2024.

Clients :

Le délai moyen de règlement client s'élève au 31/12/2024 à 117 jours contre 102 jours au 31/12/2023.

CONCLUSION GENERALE :

- L'exercice a été impacté par la baisse du CA Local
- Le marché de la papeterie enregistre d'importantes baisses surtout au niveau du classement
- Le marché européen est moins consommateur des produits en plastique

- La démarche de Office Plast est la suivante :
 - * Développement de la vente de la marque purple
 - * Diversifier le circuit de distribution
 - * Diversifier les produits

- L'exploitation relève les défis suivants :
 - * Maîtrise de la qualité et des délais
 - * Améliorer le taux de déchets

